

Un regard sur l'évolution de l'entrepreneuriat et des pédagogies entrepreneuriales à l'ère du Covid-19

A look at the evolution of entrepreneurship and entrepreneurial pedagogies in the era of the Covid-19

Zouhair BLIBILE, (Doctorant)

*Laboratoire de Recherche en Economie du Développement et Gouvernance des Organisations
LAREDO
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'AIN CHOCK
Université Hassan II de Casablanca, Maroc*

Amina KCHIRID, (Directrice du LAREDO, Enseignante-Chercheuse)

*Laboratoire de Recherche en Economie du Développement et Gouvernance des Organisations
LAREDO
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'AIN CHOCK
Université Hassan II de Casablanca, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'AIN CHOCK, Casablanca Université Hassan II de Casablanca, Maroc Km 8, Route d'El Jadida B.P 8110 Oasis - Casablanca TEL:+ 212 (0)522 23 11 00 – (0)522 23 04 94 FAX:+ 212 (0) 522 25 02 01
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	BLIBILE, Z., & KCHIRID, A. (2022). Un regard sur l'évolution de l'entrepreneuriat et des pédagogies entrepreneuriales à l'ère du Covid-19. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(6-1), 405-420. https://doi.org/10.5281/zenodo.7454430
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: October 25, 2022

Published online: December 18, 2022

Un regard sur l'évolution de l'entrepreneuriat et des pédagogies entrepreneuriales à l'ère du Covid 19

Résumé :

Alors que la pandémie du coronavirus (Covid 19), inédite par sa nature, continue toujours de sévir, créant un climat chargé de craintes, d'incertitudes et bouleversant le paradigme conjoncturel, l'espoir de revenir à la normale reste tributaire d'une opiniâtre vigilance et d'un engagement résolu pour l'ensemble des acteurs afin d'œuvrer conjointement à renforcer la résilience du tissu économique, logistique, social et environnemental et parer aux vulnérabilités préexistantes, les pertes d'emploi et les conditions sociales inégales. Il va sans dire que ce contexte actuel exige de la part des décideurs publics et plus que jamais, la nécessité d'œuvrer de concert afin de renforcer la capacité et la compétitivité de l'économie nationale, promouvoir l'intention et la culture entrepreneuriale en préparant les jeunes à une trajectoire professionnelle non linéaire, leur permettant de satisfaire leur volonté d'être leurs propres patrons, d'avoir un travail plus indépendant et davantage conforme à leurs aspirations et valeurs. Cela étant, l'entrepreneuriat étant perçu comme une réponse aux problèmes économiques, sociaux et intimement liés à la création de richesse, est devenue une discipline à part entière d'enseignement, de recherche et de gestion des entreprises.

Si bien de l'eau a coulé sous les ponts depuis que la vision de l'entrepreneuriat inné a été remise en cause, l'enseignement entrepreneurial devient aujourd'hui le remède miracle pour l'émergence et la diffusion d'une culture entrepreneuriale. Toutefois, les enseignements et apprentissages en entrepreneuriat présentent une grande diversité en termes d'audiences, d'objectifs, de contenus et de méthodes pédagogiques.

De ce fait, le présent article a pour but de faire émerger la réflexion autour des enjeux générés par la crise sanitaire et ses impacts sur l'évolution de l'économie marocaine et de montrer dans quelle mesure la résilience entrepreneuriale peut contribuer à activer la relance économique. De même, en abordant la didactique de l'entrepreneuriat sous un angle polysémique et interdisciplinaire, nous espérons contribuer également à nourrir cette réflexion autour de la pédagogie entrepreneuriale active tant qu'outil d'apprentissage, axée sur les expériences, les habilités des individus et les approches à privilégier et ce, contrairement à l'enseignement traditionnel en entrepreneuriat, basé essentiellement sur les cours magistraux et les méthodes caduques d'apprentissage. Certes, on s'imprègne du contexte entrepreneurial avec les concepts théoriques, néanmoins, on apprend à être entrepreneurs avec la pédagogie active transversale, une pédagogie particulière qui nécessite également une nouvelle posture de la part des professeurs.

Mots clés : crise sanitaire, Covid 19, Entrepreneuriat, éducation entrepreneuriale, pédagogie active, intention entrepreneuriale, culture entrepreneuriale.

Classification codes JEL : A2, L26, F63, F66

Type de l'article : Article théorique

Abstract :

While the Coronavirus pandemic (Covid 19), unprecedented by its nature, continues to rage, creating a climate full of fears and uncertainties and upsetting the economic paradigm, the hope of returning to normal remains dependent on a stubborn vigilance and a resolute commitment for all the actors in order to work simultaneously to strengthen the resilience of the economic, logistical, social and environmental fabric and to deal with pre-existing vulnerabilities, job losses and unequal social conditions. Then, this current context requires from public decision-makers and more than ever, the need to work together to strengthen the capacity and competitiveness of the national economy, promote the intention and the entrepreneurial culture in preparing young people for a non-linear professional trajectory, allowing them to satisfy their desire to be their own bosses, to have a more independent job that is more in line with their aspirations and values. However, entrepreneurship being seen as a response to economic and social problems is closely linked to the creation of wealth.

So much time has passed since the vision of innate entrepreneurship was called into question; entrepreneurial education is today becoming the miracle remedy for the emergence and dissemination of an entrepreneurial culture. However, teaching and learning in entrepreneurship present a great diversity in terms of audiences, objectives, content and teaching methods.

Therefore, the purpose of this article is to bring out the reflection around the issues generated by the health crisis and its impacts on the evolution of the Moroccan economy and to show to what extent entrepreneurial resilience can contribute to activating the recovery of the economy. Similarly, by approaching the didactics of entrepreneurship from a polysemous and interdisciplinary angle, we also hope to contribute to nourishing this reflection around active entrepreneurial pedagogy as a learning tool, focused on the experiences, the abilities of individuals and the preferred approaches, unlike traditional teaching in entrepreneurship, which is essentially based on lectures and obsolete learning methods. However, we immerse ourselves in the entrepreneurial context with the theoretical concepts, we learn to be entrepreneurs, nevertheless with active transversal pedagogy, a particular pedagogy which also requires a new posture on the part of the teachers.

Keywords: health crisis, Covid 19, entrepreneurship, entrepreneurial education, active pedagogy, entrepreneurial intention, entrepreneurial culture.

JEL classification code : A2, L26, F63, F66

Paper type: Theoretical article

Introduction:

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'économie planétaire s'est prolongée, sous l'effet de la pandémie de coronavirus (Covid19), dans une récession sans précédent dans la mesure où les économies du monde entier ont subi, simultanément, un choc d'offre et un choc de demande avec une plus forte baisse synchronisée du PIB mondial conjuguée à une baisse du commerce extérieur et une hausse de l'aversion au risque des investisseurs. Cette crise, pouvant être qualifiée comme de type « **Black Swans** »¹, a de répercussions néfastes qui se conjuguent sous un effet classique de boule de neige pour produire un impact encore plus sévère. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), « la pandémie aura causé la perte de 5 à 25 millions d'emplois et une baisse des revenus du travail allant de 860 à 3 400 milliards de dollars » (Secrétaire général des Nations Unies, 2020)

Afin d'enrayer cette crise multidimensionnelle, les décideurs publics à l'échelon planétaire se trouvent devant un dilemme, en les acculant soit à privilégier la dynamique économique tout en s'adaptant à la vie en temps de pandémie, soit à prescrire, dans une logique surdéterminée par la sauvegarde des vies humaines, des mesures de distanciation, de prévention, de détection et de riposte face à la pandémie. C'est ainsi que le choix de la deuxième option s'est concrétisé par la mise en place d'un état d'urgence et des mesures de confinement incitant les populations à limiter leurs interactions physiques, ce qui a perturbé le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement mondiales et causé les fermetures temporaires de certaines entreprises, voir les fermetures définitives pour celles incapables de s'y adapter.

Confronté à ce nouveau contexte mondial empli de bouleversements et de perpétuelles mutations, le Maroc se trouve secoué en plus par la persistance de la précarité, des inégalités sociales et territoriales, l'intensification du chômage et la propagation du phénomène du secteur informel qui devient une activité alternative susceptible de gagner des revenus et améliorer les conditions de vie. En conséquence, le gouvernement marocain, entreprises, individus, universités et autres acteurs de l'état civil se trouvent dans l'obligation d'opter pour l'agilité, en tant qu'impératif organisationnel et ce, dans le but de pouvoir développer de nouvelles formes de pensées, susceptibles de créer un nouveau modèle économique capable d'interagir positivement avec les défis de la mondialisation, de la technologie et de l'environnement, notamment durant cette période de pandémie sanitaire.

Cela étant, notre contribution consiste, autant que faire se peut, à dresser d'abord une première évaluation circonstanciée de l'impact de la crise sanitaire sur l'économie mondiale tout en accordant une attention particulière au contexte marocain. Ensuite, loin de prétendre embrasser l'ensemble des connaissances produites dans le champ de l'entrepreneuriat, le présent article a pour objectif de mettre en mouvement les différentes théories de l'entrepreneuriat afin de cerner et démystifier le concept polysémique de l'entrepreneuriat, tout en contribuant à montrer comment le développement de l'entrepreneuriat favorise la dynamique et la reprise économique. Il s'agit également d'en tirer quelques conséquences sur la manière de penser et reconfigurer les politiques publiques en faveur de la dynamique économique.

De ce fait, nous allons essayer d'apporter des éléments de réponse aux investigations suivantes :

Quels sont les impacts de la situation pandémique de coronavirus sur l'évolution de l'intention et la culture entrepreneuriale ?

Dans quelle mesure la dynamique entrepreneuriale contribue-t-elle à favoriser et activer la relance économique ?

Dans quelle mesure l'Université Marocaine peut contribuer à promouvoir l'intention, voire la culture entrepreneuriale, notamment durant cette période de crise ?

¹ Jonglant entre concepts philosophiques et mathématiques, Nassim Nicholas Taleb développe sa « **Théorie du Cygne Noir** ». Un Cygne Noir est un événement (positif ou négatif) qui, parce qu'il est tenu pour improbable, est susceptible d'avoir de très fortes conséquences.

Sans une immersion profonde dans les sciences de l'éducation et loin de prétendre embrasser l'ensemble de connaissances produites dans le domaine d'entrepreneuriat, l'objectif de ce travail est d'exposer une revue de la littérature produite dans le domaine d'éducation et d'entrepreneuriat, en menant une réflexion sur la situation de l'enseignement entrepreneurial durant la période de Covid 19. Ceci étant, cet article est organisé en cinq sections principales. La première section propose de dresser un état de lieux de la situation économique mondiale durant cette période de crise. La deuxième section vise à identifier les inflexions majeures pour surmonter les effets négatifs de la crise et amorcer une nouvelle trajectoire de développement économique. La troisième section ambitionne de dresser un bilan et évaluer l'ampleur de retombées socio-économiques au Maroc induites par la crise de covid 19. En exposant le cadre conceptuel de l'entrepreneuriat, l'objectif de la quatrième section consiste à mettre l'accent sur l'évolution des approches théoriques qui se sont succédées pour étudier l'entrepreneuriat et proposer un modèle théorique. La dernière section oriente la réflexion, sous différents angles, vers la problématique de l'enseignement entrepreneurial à l'université. Enfin, nous allons développer en conclusion les implications théoriques relatives à notre exploration théorique et proposer quelques recommandations en matière de pédagogie entrepreneuriale.

1. Un état des lieux de la Situation de l'économie mondiale durant la période de Covid 19 :

Au départ, les premiers cas de la pandémie coronavirus ont été détectés au marché aux poissons de la ville de Wuhan, dans la province du **Hubei**, en Chine à la fin de l'année 2019. Ensuite, la crise sanitaire devient plus violente et se propage au reste du monde au début d'année 2020, en prolongeant presque 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté durant cette année, dévastant les économies, creusant davantage les inégalités partout dans le monde et menaçant de faire en sorte que la reprise de l'économie des pays pauvres devient une mission vraiment difficile, si on ajoute à cela les autres défis à long terme à savoir : une dette insoutenable, le changement climatique, les conflits et la faible gouvernance.

Ainsi, « l'économie mondiale est entrée en récession (-3,3%) et le volume du commerce mondial s'est contracté (-8,5%), tandis que les chaînes de valeurs mondiales ont été perturbées, voire dans certains cas, paralysées » (Ahmed Réda CHAMI, 2020), laissant présumer que « les perspectives de croissance mondiale sont mauvaises pour 2020, avec une récession au moins aussi dure que lors de la crise financière mondiale de (2008-2009), voire pire » (Kristalina Georgieva, 2020). Cette crise a non seulement ralenti l'activité économique mondiale en impactant notamment la production industrielle et la consommation des ménages, mais elle a aussi prolongé les marchés financiers dans une chute spectaculaire avec une extrême volatilité des cours sans précédent depuis la grande crise financière de 2007-2008. De même, le tourisme international, gravement impacté par cette pandémie, pourrait entraîner une perte de plus de 4 000 milliards de dollars pour le PIB mondial sur les années 2020 et 2021, selon un rapport de la CNUCED publié le 30 juin 2020.

Complètement unique dans son genre, cette pandémie de Coronavirus est plus qu'une crise sanitaire puisque ses ramifications transcendent la sphère sanitaire et constituent un bouleversement économique et social inédit. Toutefois, son impact varie d'un pays à un autre en fonction d'une part de la dépendance de son économie du commerce international et de la demande externe (tourisme, services...) et de l'autre part, en fonction de la sévérité des restrictions initiées par les autorités de chaque pays pour endiguer cette crise. De ce fait, « les économies tributaires de l'industrie manufacturière se sont mieux portées pendant la crise et au cours de la période de relance, mais qu'une reprise rapide semble improbable pour celles qui dépendent du tourisme et des matières premières » (Nations unies, 2021). Aussi, convient-il de souligner dans le même ordre d'idées que ces disparités constatées au niveau de répercussions de cette crise ne s'observent pas uniquement entre les pays, mais aussi au sein des pays dans la mesure où les travailleurs jeunes et ceux qui sont

relativement moins qualifiés sont plus durement frappés notamment dans les pays en développement où on constate la baisse du taux d'emploi des femmes comparé à celui des hommes. De surcroît, il ressort, comme le montre le rapport mondial du FMI, que cette crise, ayant accéléré la transformation du passage au numérique et de l'automatisation, a touché certains secteurs plus que d'autres et qu'une baisse significative du taux d'emploi a été enregistrée dans les secteurs qui connaissent la plus forte concentration de travailleurs jeunes ou peu qualifiés, ainsi que dans les secteurs les plus exposés à l'automatisation. (FMI 2021).

Aussi, convient-il de souligner qu'à cause des mesures de confinement et de distanciation sociale, la crise sanitaire a entraîné d'importantes pertes d'emplois dans les secteurs des services à forte intensité de contacts et de main-d'œuvre, en mettant en évidence la vulnérabilité de l'emploi informel, qui constitue la principale source d'emplois dans de nombreux pays malgré le fait qu'il offre moins de sécurité d'emploi, de protection sociale et médicale. « Les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté ont ainsi été réduits à néant, et on estime que depuis la pandémie, 95 millions de personnes de plus sont passées sous le seuil d'extrême pauvreté en 2020 et 80 millions de personnes de plus sont sous-alimentées » (FMI, 2021).

De surcroît, les pertes de production ont été particulièrement marquées dans les pays tributaires du tourisme et des exportations de produits de base, ainsi que dans ceux dont la marge de manœuvre était limitée. « Les pertes de production cumulées de 2020 à 2022, par rapport aux projections antérieures à la pandémie, représentent l'équivalent de 20 % du PIB par habitant de 2019 dans les pays émergents et les pays en développement (hors Chine), tandis que dans les pays avancés, ces pertes devraient être relativement moins importantes et s'établir à 11 % ». (FMI, 2021).

Globalement, en raison du repli drastique de l'offre dans la majorité des secteurs, accompagné de la dégradation de pouvoir d'achat des ménages, les demandes domestiques de ceux-ci ont connu une réaffectation vers les produits de première nécessité au détriment d'autres besoins psychologiques ou de confort. « As governments grappled with the spread of the disease by closing down entire economic sectors and imposing widespread restrictions on mobility, the sanitary crisis evolved into a major economic crisis which is expected to burden societies for years to come ». (Andreas Schleicher, 2020).

Non épargné par cette crise ubiquiste, l'enseignement fait également partie des secteurs sociaux les plus durement atteints. « The COVID-19 pandemic has also had a severe impact on higher education as universities closed their premises and countries shut their borders in response to lockdown measures. » (Andreas Schleicher, 2020) et ce, en raison des inégalités alarmantes au sein des pays et entre eux, de l'interruption de l'apprentissage, la réduction des interactions humaines (lien social direct entre l'apprenant et l'enseignant) et de la perturbation de la durée de l'année scolaire à travers une couverture partielle des programmes. « La pandémie de COVID-19 a fait subir aux systèmes éducatifs un choc sans précédent dans l'histoire, bouleversant la vie de près de 1,6 milliard d'élèves et d'étudiants dans plus de 190 pays sur tous les continents. Les fermetures d'écoles et d'autres lieux d'apprentissage ont concerné 94% de la population scolarisée mondiale, et jusqu'à 99% dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur » (Nations unies, 2020)

Pourtant, malgré la forte incertitude qui entoure la trajectoire de cette pandémie, on entrevoit de plus en plus une sortie à cette crise sanitaire et économique grâce à la découverte des vaccins contre la COVID-19 qui semblent efficaces, après des essais cliniques en phase avancée. Toutefois, ces vaccins n'ont pas réussi par contre à stopper les chocs des dommages économiques induits par cette crise sanitaire qui tire profit des interconnexions qui sous-tendent l'économie globalisée pour se transformer en un choc économique global, frappant plus durement les pays les plus vulnérables qui continuent à en souffrir.

2. L'économie mondiale : la reprise entre l'éventuel et le certain :

Ce qui est certain c'est l'incertitude des perspectives mondiales « une croissance de 6 % en 2021 et de 4,4 % en 2022 » (FMI, 2021) et ce, en raison des nouvelles mutations du virus (Delta, omicron...) qui ne cessent d'infliger un lourd bilan humain même si, l'amélioration de la couverture vaccinale suscite l'optimisme. Toutefois, ces perspectives doivent être pondérées avec un coefficient de prudence, si on prend en considération le fait que la reprise économique ne dépend pas seulement de l'issue de la course entre le virus et le vaccin, mais aussi de l'efficacité des mesures économiques prises par les pouvoirs publics pour endiguer cette crise tels que la promotion de l'intention entrepreneuriale, l'encouragement au télétravail, la promotion de l'emploi au sein des petites et moyennes entreprises, l'efficacité des marchés des capitaux, la restructuration du secteur informel et l'amélioration de la qualité et l'accessibilité de l'infrastructure numérique. « Outre la série habituelle de chocs idiosyncratiques présents dans toute prévision, l'évolution future dépendra 1) de la trajectoire de la pandémie, 2) des mesures que prendront les pouvoirs publics, 3) de l'évolution des conditions financières et des cours des produits de base et 4) de la capacité de l'économie à s'adapter aux obstacles sanitaires qui freinent l'activité. Le flux et reflux de ces facteurs, et leurs liens avec les caractéristiques propres à chaque pays, détermineront le rythme de la reprise et l'ampleur des séquelles à moyen terme. » (FMI, 2021). Ainsi, « plusieurs obstacles pourraient empêcher l'économie mondiale de recouvrer pleinement la santé, notamment les problèmes de production et de distribution des vaccins, l'opposition à la vaccination dans l'opinion, l'apparition de souches résistantes du virus et la recrudescence des infections » (Faik ÖZTRAK, 2021). De ce point de vue, il sied de souligner que la reprise économique s'avère inégale entre les pays développés et les pays en développement, en raison d'une inégalité constatée au niveau d'accès aux vaccins « à peine 7 % des habitants des pays à faible revenu ont reçu une dose de vaccin, contre plus de 75 % dans les pays à revenu élevé » (FMI, 2021).

3. Un regard sur l'évolution de la situation pandémique et ses répercussions sur l'économie marocaine :

Au Maroc, dès que les premiers cas de Covid 19 ont été détectés à partir du 02 mars 2020, le gouvernement mobilisé sous la conduite de sa Majesté le Roi Mohamed VI, a opté pour une démarche anticipative qui consiste à adopter, dans le cadre de l'article 81 de la constitution, le décret-loi 2.20.292 du 23 mars 2020, portant sur les dispositions relatives à l'état d'urgence sanitaire et décider la fermeture des frontières (espaces aérien et maritime), la mise en œuvre d'un confinement général de la population², la mise en place d'un Comité de Veille économique et le lancement d'un Fonds spécial Covid-19 ayant pour finalité la prise en charge des dépenses de mise à niveau du dispositif médical, en termes d'infrastructures et le soutien de l'économie nationale, notamment en termes d'accompagnement des secteurs vulnérables, ainsi qu'en matière de préservation des emplois et d'atténuation des répercussions sociales de cette crise qui ne cesse d'élargir son emprise.

Cela étant, « cette crise a révélé un ensemble de dysfonctionnements, de déficits et elle a eu un impact négatif sur l'économie nationale et l'emploi » (Sa Majesté le Roi Mohammed VI, 2020). En basculant « environ 1 million de personnes vers la pauvreté et à peu près 900 milles autres sous la ligne de la vulnérabilité », (Abdelaaziz Ait Ali, & 2020), cette crise a provoqué également « une contraction sévère de l'activité économique de près de 7%, sous l'effet principalement des mesures

² « 34% des ménages marocains se sont confinés avant même l'entrée en vigueur de l'état d'urgence sanitaire, 54% ont commencé le confinement depuis l'adoption de l'état d'urgence sanitaire, et 11% depuis la promulgation du décret-loi relatif à la déclaration de l'état d'urgence » HCP (Enquête sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages du 14 au 23 avril 2020).

de confinement et la baisse drastique de la demande étrangère. La distribution régionale du choc n'est pas uniforme et indique une plus forte exposition des régions du pays où le secteur informel est important, le taux du secteur public est faible et les activités touristiques et manufacturières sont prépondérantes » (Abdelaaziz Ait Ali, & 2020). De même, « le volume de l'emploi a baissé de 589.000 postes, résultant d'une perte de 69.000 en milieu urbain et de 520.000 en milieu rural, contre une création moyenne de 64.000 postes entre les deuxièmes trimestres des trois années précédentes » (HCP, 2020). Aussi, convient-il d'ajouter que « 66 % des travailleurs salariés ont dû interrompre leur activité pendant la période de confinement, soit une proportion qui atteint 74 % dans le cas des travailleurs indépendants ainsi que près de 62% des travailleurs salariés ont déclaré avoir subi une baisse de leurs revenus.» (Groupe de la Banque Mondiale Région Moyen Orient et Afrique du nord, 2021).

Par ailleurs, selon les conclusions de trois enquêtes consécutives menées par le Groupe de la Banque mondiale (une juste avant l'apparition de la pandémie (décembre 2019), une en juillet-août 2020, et une dernière en février 2021) pour évaluer l'impact de la COVID-19 sur un échantillon représentatif d'entreprises de l'économie privée formelle marocaine, il ressort que « les entreprises formelles marocaines continuent de subir de plein fouet les effets de la crise (...), 86 % des entreprises déclarent subir une baisse de la demande pour leurs produits; 92 % des entreprises ont vu leur situation de liquidité se détériorer » (Groupe de la Banque Mondiale Région Moyen Orient et Afrique du nord, 2021). Quant aux échanges extérieurs, il y a lieu de noter que « 81.3% des entreprises exportatrices ont déclaré avoir subi une baisse du volume de leurs ventes à l'extérieur pendant le deuxième semestre 2020, par rapport à la même période de l'année précédente. Par catégorie, ce repli a été observé avec des proportions différentes selon les catégories d'entreprises, 93.5% chez les TPE, 78.5% chez les PME et 69.5% pour les GE » (HCP, 2021).

Quoique ce gel de l'activité économique durant cette période de crise sanitaire ait atténué par des mesures de soutien au profit des couches sociales les plus vulnérables et des entreprises les plus touchées, ces mesures ont démontré leurs limites pour rétablir la situation économique et l'orienter vers la trajectoire de la relance. Il va sans dire que le remède miracle pour revenir à la normale réside dans la volonté du gouvernement marocain d'adapter sa riposte au stade de la pandémie, à la vigueur de la reprise et aux caractéristiques structurelles de l'économie marocaine, tout en optant pour une véritable politique territoriale axée sur la priorité du soutien et de l'encouragement des initiatives entrepreneuriales, accompagnée par un environnement motivant et stimulant à l'innovation afin d'induire au développement économique local et que le soutien des entrepreneurs soit une préoccupation majeure des décideurs publics.

4. L'entrepreneuriat, un remède miracle pour les crises économiques et les problèmes sociaux :

Il n'en demeure pas moins que « les grandes crises sont des moments de grands débats, lors desquels le rôle de l'État dans la régulation et le pilotage de l'économie est profondément repensé » (Alain Desrosières, 2014). Ainsi, les économistes ont manifesté, à l'instar des historiens, un intérêt irréfutable pour étudier empiriquement l'évolution des crises dans l'histoire de l'humanité, et ce, depuis la crise du krach boursier d'octobre 1929³ jusqu'à la crise de coronavirus 2020, en passant par la Seconde Guerre mondiale, le choc pétrolier de 1973⁴ et la crise du SME de 1993⁵. Cet intérêt

³ Le krach boursier d'octobre 1929 a été causé par une bulle boursière et immobilière, alimenté par du crédit abondant, principalement aux États-Unis. Quand les prix des actions et de l'immobilier se sont brutalement retournés, de nombreux spéculateurs endettés ont fait faillite. En conséquence, les banques ont à nouveau été en difficulté, et la crise s'est propagée à l'ensemble de l'économie et au reste du monde.

⁴ En 1973, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) coupe sa production en réponse au soutien américain à Israël lors de la Guerre du Kippour. Dans la foulée, le prix du pétrole brut est multiplié par quatre.

s'est traduit par la naissance de la théorie des fluctuations et des cycles économiques (les cycles Juglar⁶, le cycle Kondratieff ⁷et le cycle Kitchin). D'autres économistes ont orienté le débat vers la relation pouvant exister entre la crise en tant que problème et la dynamique entrepreneuriale en tant que solution à ce problème (e.g., Herbane 2010; Smallbone, Deakins, Battisti, and Kitching 2012; Bullough, Renko, and Myatt 2014; Williams and Vorley 2015; Davidsson and Gordon 2015; Doern 2016; Williams and Shepherd 2016; Simón-Moya Department of Business Management, University of Valencia, Valencia, Spain Revuelto-Taboada Department of Business Management, University of Valencia, Valencia, Spain, and Ribeiro-Soriano IUDESCOOP and Department of Business Management, University of Valencia, Valencia, Spain 2016; Grube and Storr 2018) (Rachel Doern, Nick Williams, Tim Vorley, 2018).

4.1.Épistémologie du concept crise :

De prime abord, avant de discuter la relation de causalité entre les crises économiques et l'entrepreneuriat, il convient de cerner et démystifier tout d'abord le concept de crise. « La théorisation de la notion de « **crise** », que ce soit en sociologie, en économie ou en relations internationales, révèle la difficulté à en cerner de façon générique les causes, caractéristiques et conséquences pour l'environnement dans lequel elle prend place ». (Thierry Tardy, 2009) « Le terme de crise désigne, à partir du XIX^e siècle, l'état de dysfonctionnement d'un système, devenu incapable d'assurer ses fonctions, que cette incapacité résulte du retournement de la conjoncture ou bien de ses caractéristiques intrinsèques » (Natacha Ordioni, 2011)

« The concept of crisis refers to “an unstable or crucial time in which a decisive change is impending, especially with the distinct possibility of a highly undesirable outcome” (Gary Dushnitsky, Melissa E. Graebner, Christoph Zott, 2020)

S'agissant d'un concept polémique et ambigu, nous nous permettons de retenir comme définition du terme crise, une situation critique survenant en raison d'un changement donné par rapport à une situation normale avec un retour à l'état antérieur et dont les structures compétentes se trouvent incapables de la restaurer. Elle est la résultante d'une évolution défavorable de la situation économique et financière d'un pays ou d'un ensemble de pays.

4.2. Conceptualisation de l'entrepreneuriat :

Donner une définition unique et précise de l'entrepreneuriat s'avère une tâche difficile dans la mesure où de nombreuses disciplines et méthodologies ont été mobilisées pour l'appréhender sous différents angles. « L'entrepreneuriat est reconnu depuis quelques années comme un champ de recherche spécifique dans lequel les développements conceptuels et méthodologiques sont continus et incessants » (ALLOULOU W., FAYOLLE A., (2007)

Il s'agit en conséquence d'un phénomène hétérogène, complexe, équivoque qui ne peut certainement pas être réduit à la seule création d'entreprise. « Le mot entrepreneuriat est polysémique, il renferme différentes significations comme l'autonomie, la créativité, l'innovation, la prise de risque. Il peut désigner également le comportement de création d'entreprise. » (Alain Fayolle, 2017). C'est une discipline prépragmatique en quête d'identité selon l'expression de

⁵ Olivier Feiertag « Toutes les monnaies nationales ont été confrontées à des mouvements de capitaux internationaux d'une ampleur sans précédent. Ces flux – sortants, mais aussi entrants – ont remis en question le système de parités quasi fixes qui définissait le Système monétaire européen (SME) » Chapitre 24 / Les banques centrales et les États dans la crise de change de 1992-1993-Le baptême de la monnaie unique- Les banques centrales et l'État-nation (2016), pages 617 à 644.

⁶ Ces cycles portent le nom du statisticien Français Clément Juglar, d'une longueur de 7 à 12 ans (en moyenne, 8 ans), sont caractérisés par le fait que l'activité et les prix évoluent dans le même sens : à la hausse dans la phase d'expansion du cycle, à la baisse dans la phase de déclin (ou dépression).

⁷ Un cycle de Kondratiev est un cycle économique de l'ordre de 40 à 60 ans aussi appelé cycle de longue durée. Mis en évidence dès 1926 par l'économiste Nikolai Kondratiev dans son ouvrage *Les vagues longues de la conjoncture*, il présente deux phases distinctes : une phase ascendante et une phase descendante.

Carsrud et Johnson (1989), le débat théorique sur la notion d'entrepreneuriat persiste sans pour autant arriver à l'heure actuelle à un consensus académique. « L'entrepreneuriat est un domaine de recherche pouvant être qualifié de préparadigmatique (quatre paradigmes pour cerner la recherche en entrepreneuriat). Il a dépassé l'émergence, mais semble stagner à l'adolescence ». (Thierry Verstraete, Fayolle Allain 2005).

C'est ainsi que « l'entrepreneuriat présente la particularité d'avoir été investi bien avant par des disciplines telles que l'économie et la psychologie qui continuent d'en inspirer le développement » (Olivier Germain, 2017).

En outre, quoique la notion de l'entrepreneuriat est elle-même sujette à controverse, nous retenons la définition du Howard Frederick qui se veut représentative de l'entrepreneuriat : « Entrepreneurship is the dynamic process of creating incremental wealth. This wealth is created by individuals who assume the major risks in terms of equity, time, and/or career commitment of providing value for some product or service. The product or service itself may or may not be new or unique but value must somehow be infused by the entrepreneur by securing and allocating the necessary skills and resources" (Howard Frederick, 2010).

À travers une revue de la littérature en matière d'entrepreneuriat, il nous a paru possible d'affiner et d'enrichir le modèle conceptuel de l'entrepreneuriat, et ce sous ses différents paradigmes d'opportunité, création de valeur, émergence organisationnelle et d'innovation.

4.3. Théorisation de l'entrepreneuriat :

Afin de comprendre la nature et l'importance de l'entrepreneuriat, il s'avère primordial d'étudier l'évolution historique des théories entrepreneuriales « The research on entrepreneurship has grown dramatically over the years. As the field has developed, research methodology has progressed from empirical surveys of entrepreneurs to more contextual and process-oriented research" (Howard Frederick, 2010)

Par théorie de l'entrepreneuriat on entend la formulation vérifiable et logiquement cohérente des relations ou des principes sous-jacents qui expliquent l'entrepreneuriat (exemple, identifiant les conditions qui sont susceptibles de conduire à des nouveaux profits ou opportunités sociales et création de nouvelles entreprises), ou de fournir des conseils (c'est-à-dire prescrire la bonne action dans des circonstances particulières). C'est ainsi que l'école de pensée nous accorde une autre possibilité d'examiner ces théories en divisant l'entrepreneuriat en activités spécifiques. Ces activités peuvent être regroupées dans une vue macro ou micro économique, mais tous abordent la nature conceptuelle de l'entrepreneuriat (Howard Frederick 2010). La vision macro de l'entrepreneuriat se focalise sur les facteurs qui se rapportent à la réussite ou l'échec des entreprises contemporaines. La vision micro par contre a pour objectif d'examiner les autres facteurs qui sont spécifiques à l'entrepreneuriat et qui font part du lieu de maîtrise interne « l'Internal locus of control »⁸.

En conséquence, on peut conclure que dans la mesure où les individus se comportent différemment selon le genre, leur environnement socioculturel ou leur éducation, on peut observer une différence en termes de motivations pour l'entrepreneuriat et/ou une différence en termes de comportement et de compétences (Alexandre-Leclair, 2014).

4.4. L'entrepreneuriat : historique et évolution :

En nous appuyant sur une revue de la littérature en matière de sciences de gestion et de la sociologie, nous avons pu distinguer entre deux grandes approches de l'entrepreneuriat : l'approche

⁸ « En psychologie de la santé, le lieu de maîtrise, parfois désigné par l'anglicisme lieu de contrôle (de l'anglais locus of control), est un concept proposé par Julian Rotter en 19541, qui décrit le fait que les individus diffèrent dans leurs appréciations et leurs croyances sur ce qui détermine leur réussite dans une activité particulière, ce qui leur arrive dans un contexte donné ou, plus généralement, ce qui influence le cours de leur vie. »

fonctionnelle qui consiste à identifier l'entrepreneur à travers sa fonction et l'approche indicative qui par contre se focalise sur ses caractéristiques (Frank Janssen, 2016).

À cet effet, il sied de souligner que les économistes (Richard Cantillon 1755, Jean-Baptiste Say 1816, Joseph Schumpeter 1954,...) ont beaucoup associé l'entrepreneur à l'innovation tandis que les behavioristes (Max Weber 1930, David C. McClelland 1961, ...) se sont par contre focalisés sur les caractéristiques créatives et intuitives attribuées à l'entrepreneur. Les premiers chercheurs, influencés par les périodes de crise, ont tenté en adoptant une approche déductive d'identifier les entrepreneurs, ceux qui étaient le plus susceptibles de créer une entreprise, par opposition à ceux qui ne la créent pas. Puis ils ont cherché d'identifier les critères qui distinguent les entrepreneurs qui réussissent de ceux qui échouent.

Cependant, la réticence des économistes d'accepter des modèles non quantifiables marque les limites de cette approche en motivant les chercheurs de se tourner vers les behavioristes pour mieux assimiler le comportement entrepreneurial.

C'est ainsi que les recherches en matière d'entrepreneuriat ont évolué dans le temps en passant grosso modo par trois étapes :

- ✓ la première étape, qualifiée de **fondamentalisme**, consiste à identifier les caractéristiques permanentes du succès et la bonne méthode d'y arriver. (Thévenet et Vachette (1992).
- ✓ La deuxième étape, qualifiée de la **contingence**⁹, considère que les organisations et les différents styles de leadership sont influencés, suivant les cas, par leur environnement du sorte qu'il n'y pas de solution universelle, mais plutôt de solution appropriée selon les caractéristiques des entreprises.
- ✓ la troisième approche, contrairement aux précédentes fixistes, est axée sur **le processus** et se distingue par le fait qu'elle s'agit d'une approche diachronique de l'organisation et de son fonctionnement dans la mesure où la relation et l'interaction constituent des facteurs prédominants dans une relation évolutive dans le temps. Ainsi, en se focalisant sur ce que fait l'entrepreneur et non sur ce qu'il est, cette approche consiste à considérer l'entrepreneuriat comme un mode de comportement multidimensionnel (Muzyka, 1998) qui s'inscrit dans un processus de relation dynamique d'aller-retour entre l'entrepreneur, ayant une capacité à composer avec le changement, d'expérimenter de nouvelles idées et agir avec ouverture et flexibilité (Léger-Jarniou, 2001), et la création de valeur (Bruyat, 1993) en tant que conséquence et résultat de ce processus.

4.5. Entrepreneuriat comme solution efficiente et efficace aux crises :

Nul n'est censé ignorer que la création de richesse, moteur par excellence de la croissance économique, est le résultat de l'action humaine et que les institutions et le climat ne sont que des préalables favorables à cette croissance. En effet, cette création de richesse trouve son origine dans la vigilance de l'entrepreneur aux opportunités de profit non encore exploitées par le marché (Boettke et Coyne 2003, Holcombe 1998). Ainsi, selon la théorie de Kirzner (1973, 2005), la posture de vigilance de l'entrepreneur est justifiée par sa perpétuelle quête du profit qui l'incite constamment à différencier ses produits ou ses services pour mieux servir les consommateurs tandis que selon la vision Schumpetérien (destruction créatrice), la création de richesse débute par l'innovation et que c'est l'entrepreneur qui en est à l'origine.

C'est cet aller et retour entre la théorie de l'entrepreneur de Kirzner et celle du Schumpeter qui nous permet de distinguer entre les deux visions notamment dans la manière adoptée par chacune de ces approches pour expliquer l'origine de profit. Alors que le modèle Kirznérien considère que l'entrepreneur identifie une opportunité qui lui préexiste (exogène au marché), le modèle

⁹ « La contingence est un concept clé en matière d'analyse des organisations et se définit comme une situation spécifique et évolutive qui conduit à rejeter des prescriptions uniques et standardisées ». Jean-Michel Plane « Les théories de la contingence », *Théories du leadership* (2015), pages 73 à 98.

schumpétérien reconnaît l'endogénéité de l'origine de profit dans la mesure où l'innovation constitue un acte créatif initié par l'entrepreneur.

En s'inspirant de la vision schumpétérienne, notamment son cycle de destruction créatrice, nous calons notre raisonnement sur l'entrepreneuriat comme condition *sin qu'a non* de la création de richesse dans la mesure où l'entrepreneur, grâce à son innovation, détruit les anciennes sources d'avantages concurrentiels, rompt avec les routines de consommation préexistantes sur le marché et en crée de nouvelles (Schumpeter 1934).

Cela étant, la mise en évidence de cette relation positive entre les crises et l'entrepreneuriat peut être confirmée au départ via le sens étymologique originel du mot entrepreneur dont la traduction du mot latin « *in prehendo-endi-ensum* » (Jesús Huerta de Soto, 2010) signifie découvrir, voir saisir. Ensuite, en remontant l'histoire de l'économie mondiale et en étudiant brièvement les trois révolutions industrielles, nous pouvons conclure que l'entrepreneur, à travers l'innovation, était à l'origine de la création de richesse.

En commençant par la première révolution industrielle, il y a lieu de souligner le rôle primordial joué par la découverte de la machine à vapeur dans l'amélioration spectaculaire de la production. Quant à la deuxième révolution industrielle, elle a provoqué, grâce aux avancées technologiques, des bouleversements profonds en matière des infrastructures et de réseaux de transport ainsi que dans l'organisation de l'entreprise et leurs modes de gestion. Le moteur de la troisième révolution industrielle réside dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) considéré comme l'un des « cinq piliers »¹⁰. Cette révolution se distingue par rapport aux précédentes grâce à sa rapidité et à sa durée de vie, du fait qu'elle persiste à ce jour. Elle se concentre sur l'optimisation des ressources matérielles et immatérielles grâce au numérique tout en bouleversant d'une manière inédite, notre mode de vie « Notre civilisation industrielle est à un tournant. Le pétrole et les autres énergies fossiles touchent à leur fin, tandis que les technologies issues de ces énergies ou alimentées par ces dernières sont devenues obsolètes (...) Il devient de plus en plus évident que la seconde révolution industrielle est en train de disparaître, et que nous avons besoin d'un tout nouveau récit économique pouvant nous mener vers un avenir plus équitable et durable » (Jeremy Rifkin, 2012).

Dans l'ensemble, il convient de noter que ces révolutions industrielles présentent presque des caractéristiques similaires (priorité du facteur technologique comme moteur du changement, création de richesse dont l'entrepreneur est à l'origine), en commençant par des découvertes scientifiques permettant de développer des grappes d'inventions technologiques, qui à leur tour bouleversent grâce à un effet d'entraînement, les habitudes, les usages et les modes de gestion. C'est ainsi qu'on peut constater que l'entrepreneur à travers les siècles depuis l'entreprise marchande de l'ère préindustrielle jusqu'à l'émergence de la corporate governance, était un acteur principal dans la création et l'accumulation des richesses. Ainsi, il sied de souligner que le bien-être économique d'une société dépend fondamentalement de la dynamique entrepreneuriale qui y règne « (Baldegger, Brülhart, Schüffel et Straub, 2010) et que cette dynamique entrepreneuriale varie d'un pays à l'autre en fonction à la fois du contexte institutionnel et du niveau de développement du pays considéré et de son orientation culturelle.

De ce fait, nous pouvons conclure que le fait d'établir un environnement incitatif à la création d'entreprise, favorable à l'innovation et à la prise de risques constitue une condition *sin quo* non pour faire face aux crises économiques et résoudre les problèmes de chômage. « Pour créer des emplois, il faut avant tout créer des employeurs. La faculté d'entreprendre est un levier de

¹⁰ Jeremy Rifkin dessine une troisième possible révolution industrielle, fondée sur les « cinq piliers » suivants : 1) L'essor des énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, biomasse, géothermie, énergie des vagues et des marées...); 2) Le développement de la production de certaines de ces énergies (notamment éolien et solaire) au niveau de l'habitat individuel; 3) La promotion de l'hydrogène pour aider au stockage de l'énergie produite de manière intermittente; 4) Le recours à l'Internet pour réguler les flux d'échanges énergétiques entre producteurs et consommateurs (concept de « réseau électrique intelligent »); 5) La généralisation du véhicule électrique.

croissance économique et sociale d'une extraordinaire efficacité. Toute initiative qui favorise l'entrepreneuriat et en améliore l'environnement fait donc avancer le pays » (Gonzague de Blignières, 2013).

Il n'en demeure pas moins que dans un contexte international caractérisé par l'urgence des réponses à apporter aux problèmes imposés par la nouvelle conjoncture marquée par la prolifération de la crise sanitaire, la recherche d'idées novatrices suppose la fortification de la sensibilisation et de la mise en place de politiques favorisant l'esprit d'entreprendre. La promotion de cet esprit est devenue, de nos jours, un vecteur décisif dans tous les politiques du développement d'un pays visant la création de richesse et l'édification d'une société entrepreneuriale. Cette « société entrepreneuriale recherchée devrait ainsi assurer l'égalité des chances pour tous en inspirant et stimulant les femmes et les jeunes à l'acte d'entreprendre. Leur rôle dans cet écosystème serait davantage valorisé comme force de propositions et d'actions, au service de la croissance inclusive et de l'emploi. » (SM le Roi Mohammed VI, Marrakech 2014). D'où l'importance de l'enseignement en tant que facteur primordial favorisant l'émergence et la diffusion de la culture entrepreneuriale.

5. Impact de l'éducation entrepreneuriale sur l'intention entrepreneuriale :

5.1. Conceptualisation de l'intention entrepreneuriale :

La création d'entreprise correspond à un processus intentionnel, ce qui suppose que l'étude d'un futur comportement de création d'entreprise est indissociable de l'intention qui anime l'individu quant à la manifestation de ce comportement (Maroua ZINE ELABIDINE , Mohammed Saber HASSAINATE , Mohammed Said HAMMOUCHI, 2018).

Partant du dictionnaire Larousse, l'intention est définie comme une « disposition d'esprit par laquelle on se propose délibérément un but ». Épistémologiquement parlant, l'origine de l'intention se trouve dans le verbe latin « intendere » qui signifie « tendre vers ». Ce concept a connu plusieurs essais de définitions sans pour autant arriver à un consensus. En psychologie le terme « intention » désigne une opération de l'esprit qui se propose un but, des objets ou des choses voulues (Blay, 2003 ; Lalande, 1993). Par opposition à la notion velléité qui constitue un vœu pieux et une volonté de principe non sanctionné par un acte, l'intention entrepreneuriale constitue une volonté d'essayer et d'agir conjuguée à une véritable motivation et efforts certains pour parvenir à réaliser un but.

En s'inspirant empiriquement des différentes théories psychosociales, notamment la théorie de l'action raisonnée (Ajzen et Fishbein 1980), la théorie des comportements interpersonnels (Triandis, 1980), la théorie sociale cognitive (Bandura, 1982) et la théorie du comportement planifié (Ajzen 1985, 1988, 1999), plusieurs travaux de recherches ont été effectués ces dernières années dans le but d'identifier et appréhender les facteurs psychologiques permettant de prédire les comportements sociaux. De ce fait et sans une immersion profonde dans le détail, il convient de rappeler brièvement les deux modèles ayant largement inspiré ces recherches, à savoir la théorie du comportement planifié et le modèle de l'événement entrepreneurial.

Concernant la théorie du comportement planifié qui est issue de la psychologie sociale, elle considère que le comportement humain doit être décidé et planifié et que les intentions prédisent ce comportement à travers l'attitude, la norme sociale et le contrôle perçu. Quant au modèle de l'événement entrepreneurial de Shapero (1982), il a pour objectif d'expliquer le choix de l'entrepreneuriat en tant qu'alternative de carrière au lieu du salariat. Ce modèle enrichi par Kruger en 1993 considère que l'acte entrepreneurial est le résultat de quatre variables à savoir : les déplacements, les perceptions de la désirabilité (facteurs sociaux et culturels qui influencent le système de valeurs de l'individu) et de la faisabilité (compétences techniques, économiques et financières,...). Cependant, des recherches récentes notamment celles menées par Brannback et al 2007 ont montré que les deux variables de désirabilité et faisabilité perçue ne sont pas indépendantes et que la relation entre ces deux variables latentes peut aller dans les deux sens. C'est ainsi qu'un individu qui voit dans la création d'entreprise un comportement désirable

considère aussi que c'est un comportement faisable. L'inverse est aussi probable (Dubard-Barbosa Saul, 2008).

5.2. Impact de l'éducation entrepreneuriale sur l'intention entrepreneuriale :

Si aujourd'hui, la prolifération du chômage chez les jeunes a été attribuée en grande partie à la formation non qualifiée de ces derniers comme il a été souligné par Kathryn Schulz « 33 % de tous de nos regrets proviennent de décisions que nous avons prises à propos de notre éducation » (OLIVIER ROLAN, 2016), d'autres propos contradictoires ont conduit à l'émergence d'un discours anti-école à travers lequel la formation, qu'elle soit, ne mérite pas l'effort qu'elle nécessite puisqu'elle conduit en fin de compte au chômage. Partant de ce constat, le paysage de l'enseignement supérieur en particulier est en effervescence et la question de la réforme et de mise à niveau du système de l'enseignement supérieur occupe le devant de la scène politique. « Les problèmes les plus fondamentaux de la philosophie politique ne peuvent être posés et résolus vraiment que par un retour aux observations triviales de la sociologie de l'apprentissage et de l'éducation. » Pierre Bourdieu (Alain Garcia, 2015). De ce fait, la question de réforme de l'enseignement supérieur a fait l'objet de polémiques et de controverses aussi diverses que variées sans pour autant venir à bout de la crise qui continue à sévir dans ce secteur, notamment durant cette ère de Covid 19.

Dans la mesure où l'entrepreneuriat est intimement lié à la culture prévalente dans une société, le système éducatif ne peut bien évidemment qu'à être concerné. « S'il est question de culture, le système éducatif est évidemment concerné. Ce dernier, et en particulier le système universitaire, joue un rôle primordial dans la création et la diffusion d'une culture entrepreneuriale. » (E Frank JANSSEN, 2016). D'où l'urgence signalée d'encourager et de faciliter les processus de changement au sein de l'université, ainsi que de promouvoir un plus grand engagement des universités auprès de la communauté élargie afin d'atteindre le double objectif de former de futurs leaders et agents de changement, ainsi que de favoriser une plus grande prospérité et une plus grande équité dans la société.

En conséquence, on ne peut être vraiment convaincu qu'entreprendre est inné et naturel (Neunreuther, 1979 ; Vesper, 1987 ; Gibb, 1993 ; Bruyat, 1994 ; Déry et , 1994 ; Kuehn, 1995 ; Fayolle, 1998 ; Lee et , 1998 ; Saporta et , 1999 ; Sénicourt et al., 2000 ; Kuratko, 2003). « Aujourd'hui, on ne peut considérer que les qualités entrepreneuriales sont exclusivement innées. D'aucuns ne diraient aujourd'hui qu'entreprendre est inné et naturel » (Azzedine Tounès, 2001), du fait que l'entrepreneuriat comme n'importe quelle discipline, ayant un impact positif sur les attitudes, les normes et les perceptions des étudiants quant à leur orientation professionnelle et leur choix de carrière, peut faire l'objet de formations, de programmes ou d'enseignements (Tounès A., 2001). « L'entrepreneuriat est une discipline et, comme toute discipline, elle peut être apprise » Drucker 1985. « If you want to become an entrepreneur, you need to learn « how first » Souitaris, Zerbini, and AL-Laham, 2007. « Once academics and practitioners moved beyond the myth that entrepreneurship is a discipline that can be taught (Kuratko, 2003). “Most of what you hear about entrepreneurship is all wrong. It's not magic; it's not mysterious; and it has nothing to do with genes. It's a discipline and, like any discipline, it can be learned.” (Peter F. Drucker, 1958).

Dans la même veine, il convient de souligner qu'à l'orée de ce monde en perpétuel changement, l'université est incitée à repenser son rôle qui dépasse ses missions traditionnelles limitées à la consolidation culturelle sur lequel s'édifie la nation. Il s'agit, par contre, de bien préparer les étudiants aux défis réels, complexes et pressants, auxquels ils sont confrontés, notamment dans le monde de travail. Cela étant, si l'entrepreneuriat constitue une préoccupation majeure de l'ensemble des décideurs publics, vu son importance en tant que moteur d'innovation, de création de richesse et de développement économique, une réforme du système éducatif et un changement de paradigme assez radical dans les pédagogies s'imposent dans le but de fortifier l'intention entrepreneuriale et l'appétence pour l'esprit d'entreprendre. Il s'agit donc, des deux conditions préalables pour garantir

le passage d'une société de salariat à une société d'entrepreneurs et d'assurer la transition de la posture de demandeur d'emploi "taking-a-job" à celle de créateur d'emploi "creating-a-job". « Pour créer des emplois, il faut avant tout créer des employeurs » (Gonzague de Blignières, 2013).

On pourrait même sans doute avancer dans le même ordre d'idées qu'un bon nombre d'arguments théoriques plaide pour la mise en place d'une pédagogie active basée sur le développement des compétences dans le cadre du modèle de programme inversé, où l'éducation se concentre sur les apprenants, qui deviennent des constructeurs actifs de leurs propres connaissances. Cette méthode de pédagogie pourrait avoir des effets positifs sur l'intention entrepreneuriale en agissant sur les motivations intrinsèques, les capacités d'autorégulation, la profondeur des apprentissages et l'amélioration des compétences cognitives des étudiants (Dochy, Segers, Van den Bossche, & Gijbels, 2003 ; De Graaf & Kolmos, 2003). Cette méthode se distingue nettement par rapport à «l'éducation traditionnelle» d'Ignace de Loyola qui se caractérise par un processus d'enseignement d'apprentissage standardisé et le rôle des enseignants en tant que transmetteurs de connaissances.

Cela étant, il semble judicieux d'admettre que les approches préconisées en matière d'éducation entrepreneuriale sont intimement liées à la culture d'un pays et par conséquent elles sont susceptibles d'être diversifiées en fonction de cette culture ainsi qu'en fonction de la cible fixée (audience, formateur, objectif ...) Gibb, 1994 ; Block et Stump 1992. Ainsi, dans un contexte d'éducation entrepreneuriale, il ne s'agit pas seulement de "faire acquérir" des connaissances intellectuelles et cognitives, mais surtout des compétences et des activités d'apprentissage qui guideront l'individu dans sa propre démarche entrepreneuriale (Carrier C., 2000, p. 152). Il s'agit d'opter pour une pédagogie active qui amène les étudiants à faire des apprentissages à travers des défis réels qu'ils pourraient rencontrer dans leur vie adulte. "Entrepreneurship education has typically embraced one of two pedagogical approaches –theory-based learning or practice-based learning (Neck et al., 2014). A theory-based pedagogy centers on developing students' understand of entrepreneurship theories. A practice-based pedagogy is focused on developing students' self-efficacy and skill with being an entrepreneur" (Yasuhiro Yamakawa et al, 2016).

6. Conclusion :

En dépit d'un contexte extrêmement difficile marqué par la prolifération de la crise sanitaire de Covid 19, conjuguée avec l'incertitude et l'imprévisibilité, perturbant la bonne marche des activités économiques existantes et mettant à rude épreuve la dynamique entrepreneuriale, l'envie d'indépendance, la reconversion du mode de vie et la volonté de prendre la propre employabilité entre les mains, constituent des motivations qui poussent les jeunes étudiants à se lancer dans une aventure entrepreneuriale et emprunter une voie professionnelle non linéaire, leur permettant de satisfaire leurs aspirations en termes d'accomplissement et d'estime de soi . Toutefois, devenir un entrepreneur ne se concrétise pas immédiatement sur le champ. Il s'agit plutôt d'un processus long et aléatoire.

S'agissant d'un champ complexe, multidimensionnel et multidisciplinaire (Bruyat, 1993 ; Filion, 1997 ; Tornikoski, 1999), l'entrepreneuriat a été étudié par une large variété des écoles de pensée qui se sont succédées depuis l'approche descriptive, l'approche behavioriste jusqu'à l'approche sur le processus. Ainsi, la conceptualisation de l'entrepreneuriat tant que processus a été affirmée par certains chercheurs (Gartner (1985), Bygrave (1989), Fayolle (1984), Zahra (2007) qui ont souligné l'importance de prendre en considération l'aspect dynamique et temporel de l'entrepreneuriat tant que processus évoluant en interaction à travers un nombre de variables, notamment l'intentionnalité, le projet, l'environnement et les ressources.

Ceci étant, en passant outre l'idée, largement défendue par certains chercheurs, que l'entrepreneuriat est inné, ce dernier s'impose davantage tant que discipline légitime et cœur du métier, devant être enseigné selon les pédagogies les plus appropriées, en vue d'enraciner chez les étudiants l'idée que l'entrepreneuriat est plus qu'une alternative de carrière possible, mais plutôt un mode de vie. De ce

fait, les formations à l'entrepreneuriat peuvent constituer un véritable levier pour l'insertion professionnelle des jeunes et d'innovation en permettant de promouvoir chez eux l'esprit d'entreprendre, leur inciter à acquérir des compétences professionnelles « soft skills » et -in fine- améliorer leurs aptitudes à saisir de nouvelles opportunités de marché.

Toutefois, le défi majeur consiste à trouver un consensus autour du contenu à enseigner ainsi que du type d'apprentissage permettant de provoquer un chamboulement dans le comportement des étudiants de façon à booster chez eux un puissant effet d'aspiration, leur donnant l'envie de l'autonomie, l'innovation et la prise de risque. Autrement dit, il s'agit de faire de l'entrepreneuriat un processus volontariste qui positionne les étudiants tant qu'acteurs de leurs carrières et de leurs futures employabilités. De ce fait, au terme de présent article, notre principal souhait demeure que l'université marocaine soit prête à renoncer à ses missions traditionnelles qui consistent à transmettre des connaissances et soit capable d'envisager sa propre mutation, afin d'éviter les décalages, la marginalisation et d'affronter les défis multidimensionnels qui la guettent.

En termes d'implications théoriques de notre recherche et en s'inspirant du modèle théorique du comportement planifié d'Ajzen, nous pouvons confirmer le rôle important que l'université peut jouer dans la promotion de la carrière entrepreneuriale chez les étudiants et dans la diffusion d'une culture favorable au développement de l'esprit entrepreneurial ou de façon générale de la culture entrepreneuriale (Fayolle, 2006 ; Léger-Jarniou, 2001, 2008). Aussi, pouvons-nous défendre également l'idée que l'efficacité et l'efficience d'une pédagogie entrepreneuriale peuvent être assurées en fonction des réponses convenables et affirmatives aux questions d'ordre andragogique, demeurant au cœur de plusieurs débats (pourquoi un enseignement entrepreneurial ? en quoi consiste-t-il ? comment le dispenser ? par qui faut-il le dispenser ? et pour qui faut-il le dispenser ?).

Références

- (1). Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational behavior and human decision-making processes* 50 (2): 179 -211.
- (2). Bachiri, M. (2016). Les déterminants de l'intention entrepreneuriale des étudiants, quels enseignements pour l'université marocaine ? *Management & Avenir*, 89, 109- 127. <https://doi.org/10.3917/mav.089.0109>.
- (3). Bernard M.-J., « L'entrepreneuriat comme un processus de résilience. Les bases d'un dialogue entre deux concepts », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, no 32, vol. XIV, 2008, pp. 119-140 ;
- (4). Bird B.J. (1988). Implementing Entrepreneurial Ideas: The Case for Intention. *Academy of Management Review*, vol. 13, n° 3, p. 442-453.
- (5). Blanc Jean-Michel, « Le tourisme post-Covid-19 : perspectives à l'horizon 2021 », *Futuribles*, 22 mai 2020 ;
- (6). Boissin J.-P., « Les croyances des étudiants envers la création d'entreprise. Un état des lieux », *Revue française de gestion*, no 180, 2007/11, pp. 25-43 ;
- (7). Boissin, Jean-P., Emin, S., Herbert, J. (2009). Les déterminants de l'intention de créer une entreprise chez les étudiants : un test empirique., *Management*, 12(1), 28-51.
- (8). Carrier, C. (2009). L'enseignement de l'entrepreneuriat : au-delà des cours magistraux, des études de cas et du plan d'affaires, *Revue de l'Entrepreneuriat*, 8(2), 17-34.
- (9). Catherie Leger Jaunior, Sergio Arzeni, Olivier Basso, Jeanpierre Boissin, « Le grand livre de l'entrepreneuriat », hors collection, Dunod (2 octobre 2013) : (110-185) ;
- (10). Cathering Leger-Jarniou, Gilles Certhoux, Jean Michel Degeorge, Natalie Lameta, Herve Le Goff, *Entrepreneuriat*, juin 2016 (30-115) ;
- (11). CLAUDE TRIQUERE « le grand livre de la création d'entreprise » 2017 -2018 : (180-340) ;

- (12). CODEFROY KIZABE « Entrepreneuriat Accompagnement » 2008: (42-115)
- (13). Emin, S. (2004). Les facteurs déterminant la création d'entreprise par les chercheurs publics : application des modèles d'intention. Revue de l'Entrepreneuriat, vol. 3, n°1.
- (14). Fayolle A., Gailly B., « Évaluation d'une formation en entrepreneuriat : prédispositions et impact sur l'intention d'entreprendre », Management, no 3, vol. XII, 2009, pp. 176-203 ;
- (15). Guy Kawasaki, « La réalité de l'entrepreneuriat », 1ère édition, avril 2009 : (110-117) ;
- (16). HOWARD FREDERICK « Entrepreneurship, theory, process, practice” BOOK January 2006;
- (17). Kevin D. Johnson, “The Entrepreneur Mind: 100 Essential Beliefs, Characteristics, and Habits of Elite Entrepreneurs Paperback – January 22, 2013 : (20-175);
- (18). Leger-Jarniou C., « Développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes », Revue française de gestion, 2008/5, pp. 161-174 ;
- (19). MARIE GOMEZ-BREYSSE & ANNABELLE JAOUEN « L'entrepreneur au 21ème siècle» 2018 ;
- (20). Michael Lorz, « The Impact of Entrepreneurship Education on Entrepreneurial Intention » Difo Druck GmbH, Bamberg 2011 ;
- (21). Pascal Philippart, « Ecosystème Entrepreneurial et logique d'accompagnement » Edition EMA 2016 ;
- (22). Raucet B., Verzat C., Villeneuve L., « Accompagner des étudiants. Quels rôles pour l'enseignant ? Quels dispositifs ? Quelles mises en œuvres ? » de Boeck. (2010),
- (23). Raymond Guillouzo « Accompagnement et formation à la création d'entreprise » 2018 ;
- (24). Sophie Baudet-Michel, Emmanuel Eliot, Yohan Fayet & Sebastien Fleuret « Pandémie, crises et perspectives : lectures territoriales de la Covid-19 | 2021 » Revue francophone sur la santé et les territoires, numéro spécial.
- (25). Surlemont B., « Former pour entreprendre ? Réflexions sur l'approche pédagogique en matière d'entrepreneuriat », document de travail, université de Liège (Belgique), 2011 (www.cidegef.refer.org/activites/remises/liege/pdf/Bernard_SURLEMONT.pdf);
- (26). Thierry Verstraete & Bertrand Saportya « création d'entreprise et entrepreneuriat », édition de l'ADREC, collection « de la recherche à la pédagogie », janvier 2006 ;
- (27). Vigneron Emmanuel « La santé au XXIe siècle. À l'épreuve des crises ». Éditions Berger Levrault collection 2020 : (130-164) ;
- (28). Volkmann C. « Les études entrepreneuriales : une discipline académique en ascension au Vingt et unième siècle », L'Enseignement Supérieur en Europe, Vol. XXIX, n°2, p. 177-186. (2004),